

AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE DANS LE SECONDAIRE

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, le Centre Communal d'Action Sociale de La Bathie poursuit son action de solidarité en direction des familles par l'attribution d'une aide en fonction des revenus et du nombre d'enfants **scolarisés dans le secondaire** (collèges, lycées ...) sous forme de bons d'achat de livres et fournitures scolaires.

Imposition sur le revenu 2016*	Un enfant scolarisé dans le secondaire	Deux enfants scolarisés dans le secondaire	Trois enfants scolarisés dans le secondaire	A partir du 4 ^{em} enfant scolarisé dans le secondaire
Non Imposable	45 €	75 €	100 €	+ 10 €
De 1 à 1000 €	35 €	60 €	80 €	+ 10 €
De 1001 à 2 000 €	25 €	45 €	60 €	+ 10 €

*En cas de non présentation des revenus, aucune aide ne sera attribuée.

Les dossiers sont à retirer au **CCAS de la Bathie à partir du 16 juillet 2018** ou sur le site www.labathie.fr et devront être retournés dûment complétés entre le **16 juillet** et le **30 novembre 2018 au secrétariat du CCAS uniquement.**

CCAS de La Bathie Résidence la Bailliy 294, rue Jules Renard – Tél. : 04 79 31 08 08